

Renseignements additionnels

MADD.ca

Les statistiques sur les collisions de la route et les collisions liées à l'alcool chez les jeunes sont particulièrement troublantes.

- Parmi tous les groupes d'âges, les jeunes affichent les taux les plus élevés (par habitant) de décès et de blessures de la route, ainsi que le taux le plus élevé de décès par kilomètre parcouru parmi tous les conducteurs de moins de 75 ans. De tous les groupes d'âges, ce sont les personnes âgées de 19 ans qui sont le plus souvent tuées ou grièvement blessées.
- Les collisions de la route sont la principale cause de décès chez les jeunes de 16 à 25 ans, et l'alcool et/ou les drogues sont en cause dans 55 % des cas.
- En 2010, les jeunes âgés de 16 à 25 ans ne représentaient que 13,6 % de la population canadienne, mais ils représentaient 33,4 % des décès de la route liés à l'alcool.

Les études révèlent les deux principales raisons pour lesquelles les jeunes conducteurs sont surreprésentés au chapitre des collisions de la route : le manque d'expérience et le manque de maturité. Même si les jeunes sont les moins enclins à conduire avec les facultés affaiblies par la drogue et/ou l'alcool, ils sont exposés à de hauts risques de collisions.

Conduire sous l'effet des drogues est un problème grave. Les Canadiens âgés entre 14 et 25 ans ont un des taux les plus élevés de consommation de cannabis au monde. C'est la 2^e drogue la plus consommée après l'alcool. La plupart des jeunes pensent que le cannabis est inoffensif ; beaucoup moins dangereuse que l'alcool.

La conduite avec les facultés affaiblies

Un sondage démontre que le nombre de Canadiens conduisant sous l'effet des drogues augmente. En fait, les jeunes conducteurs prennent le volant plus souvent après avoir fumé du cannabis que d'avoir bu de l'alcool. Les données du sondage de 2013 du Centre de toxicomanie et de santé mentale démontrent que, parmi les jeunes conducteurs ontariens de la 10^e à la 12^e année, 4 % ont conduit après avoir consommé de l'alcool et 9,7 % après avoir fumé du cannabis.

Beaucoup de jeunes adolescents et même leurs parents croient qu'il est plus sécuritaire de conduire sous l'effet des drogues que sous l'effet de l'alcool. En effet, une étude de «Jeunesse sans drogue» démontre que :

- 32 % des adolescents ne considèrent pas que conduire sous l'effet du cannabis est aussi dangereux que conduire sous l'effet de l'alcool
- presque 25 % des parents d'adolescents ne considèrent pas que conduire sous l'effet du cannabis est aussi grave que conduire sous l'effet de l'alcool

En 2012, une étude menée par les chercheurs de l'Université de Dalhousie, à Halifax, a prouvé que fumer du cannabis trois heures avant de conduire double quasiment les chances qu'un conducteur ait un accident de la route.

Combiner le cannabis à de petites quantités d'alcool affaiblit encore plus les capacités du conducteur.

Plusieurs jeunes adolescents pensent qu'ils ne pourront pas se faire appréhender ou accusés s'ils conduisent sous l'effet des drogues. Même s'il est vrai qu'il est plus difficile de détecter le cannabis que l'alcool dans le sang d'un conducteur, puisqu'il n'existe pas encore des tests simples semblables à l'alcotest administrés sur le bord de la route, les policiers ont des outils pour prouver que le conducteur est sous l'effet des drogues. Les tests standard de sobriété et le test de dépistage de drogues permettent aux forces de l'ordre de déterminer si un conducteur a les facultés affaiblies par les drogues selon leurs comportements et les résultats aux différentes tâches des tests de sobriété. De plus, conduire sous l'influence des drogues entraîne les mêmes accusations et sanctions du Code criminel que la conduite en état d'ébriété.

yndrc.tirf.ca

Les adolescents ne réalisent pas toujours les dangers associés avec la conduite avec les facultés affaiblies par la marijuana.

<https://www.canada.ca/fr/campagne/ne-conduis-pas-gele.html>